



LE MEDIUM

www.lemedium.info

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N°0419 du 10 au 16 Novembre 2020- Prix : 250 F CFA

RÉNOVATION DU BÂTIMENT ABRITANT

LE CABINET DU MINISTÈRE DU COMMERCE : P.4,586

Un marché de plus de 400 millions FCFA : du gré à gré ou par appel d'offres ?



Le ministre du Commerce, Kodjo ADÉDZÉ



L'entrée principale du ministère du Commerce.

OTR/ RECONNAISSANCE :
Philippe Tchodié,
président de l'ATAF



Philippe Kokou Tchodié,
Commissaire général de l'OTR **P.2**

ECONOMIE/ AGRICULTURE :
Les femmes togolaises
d'avantage impliquées **P.7**
dans la politique agricole



Des agricultrices

EDUCATION :
L'association U.G.P.A offre **P.7**
des kits scolaires aux élèves
démunis de l'EPP Aflao Sagbado



Photo de famille

EmploiTogo.com
Des annonces, des offres d'emploi,
une banque de Cvs, des formations.
Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

La Banque Autrement
www.corisbank.tg



Météo du jour
Matin:
Ciel peu nuageux
26°C
Après-midi:
Ciel peu nuageux
31°C

EDITO

De la liberté absolue de conscience

Il y a un adage qui dit que : " L'homme naît libre, c'est la société qui le corrompt ".

S'il est vrai que l'Homme vit dans un milieu appelé Société comme le poisson vit et évolue dans l'eau, n'est-il pas important de s'interroger sur la notion de liberté et surtout celle de la liberté de conscience ? L'Homme avant d'agir et de réagir dans certaines situations ne devrait-il pas mesurer sa liberté et surtout questionner cette liberté ?

Si pour Antoine RIVAROLI, dit le Comte de Rivarol, dans "Discours sur l'homme intellectuel et moral", " la liberté, pour l'homme, consiste à faire ce qu'il veut dans ce qu'il peut, comme sa raison consiste à ne pas vouloir tout ce qu'il peut ", la liberté signifie selon le dictionnaire Larousse, la situation de quelqu'un qui se détermine en dehors de toute pression extérieure ou de tout préjugé. Le Larousse va plus loin en parlant d'avoir sa liberté de pensée.

Il est dit et écrit, bien plus clamé haut et fort que le Togo est un Etat laïc. Avons-nous cherché à savoir ce que c'est que la Laïcité ? Quels sont les piliers de cette Laïcité dont nous nous prévalons ?

Précisons que la liberté de conscience, dont il est question dans cet éditorial, constitue l'un des trois piliers sur lesquels repose la laïcité. Par le principe de la liberté de conscience, la laïcité vise à donner les moyens à l'homme d'acquiescer une totale lucidité et une pleine responsabilité de ses pensées et de ses actes dans le respect des lois et des règles de la vie en communauté.

Chacun est donc libre de croire ou de ne pas croire, de choisir et de vivre ses convictions, religieuse, athée, agnostique, d'en changer ou d'y être totalement indifférent.

Si donc la liberté de conscience est un point très important dans le concept de la Laïcité, on ne saurait occulter ce qu'est la conscience elle-même.

Pour Henri BERGSON, dans "L'Evolution créatrice", " la conscience est un trait d'union entre ce qui a été et ce qui sera, un point jeté entre le passé et l'avenir... La conscience correspond exactement à la puissance du choix dont l'être vivant dispose ". Et à Simone de BEAUVOIR d'y ajouter dans "L'Invitée" que " Chacun expérimente sa propre conscience comme un absolu... "

Crédo TETTEH



Récépissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Rédaction :

Ali SAMBA

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

Infographie : JPB

Crédit Photos: KEKERE Razak

Impression : SDR

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution: Dodo Abalo (90 97 52 56)

OTR/RECONNAISSANCE :

Philippe Tchodié, président de l'ATAF

Le Togolais Kokou Philippe TCHODIE a été porté à la tête du conseil du Forum Africain sur les Administrations Fiscales (ATAF) pour un mandat de deux ans. C'était le mercredi 04 novembre dernier à l'issue d'une l'Assemblée Générale électorale tenue en mode virtuel pour cause de la crise sanitaire liée au nouveau coronavirus.

Par Koudjoukabalo & JPB

Philippe Kokou Tchodié qui succède ainsi au Nigérien Muhammad NAMI, est le signe de la reconnaissance et du couronnement de la participation active de l'Office togolais des recettes (OTR) aux diverses instances et activités de l'ATAF.

Ce mandat, selon le Commissaire Général de l'OTR, cette élection est une reconnaissance à la bonne gouvernance constatée au sein de l'Office togolais des recettes. Il a dédié cette élection à ses collaborateurs, à l'ensemble du personnel de l'OTR, mais surtout aux plus hautes autorités du pays pour leur vision et leur leadership qui ont conduit à la création de l'Office. Kokou Tchodié n'a pas manqué de rendre grâce à Dieu pour la confiance que les membres de l'ATAF ont placé en sa modeste personne.

Le Commissaire général de l'Office Togolaise des Recettes, Philippe K. Tchodié, a été porté à la tête du Forum africain sur les administrations fiscales (ATAF), le 04 novembre 2020.

En 2008, à la suite de la pire crise financière et économique qui ait secoué le monde depuis les années 1930, le niveau de l'aide et des investissements étrangers directs dans les pays en développement, y compris l'Afrique, a considérablement diminué. Un certain nombre de pays africains ont pris conscience de la nécessité de réduire la dépendance à l'égard de l'aide extérieure et de permettre aux États africains de prendre eux-mêmes le contrôle du développement du continent à travers la mobilisation de ressources nationales.



Philippe Kokou Tchodié, Commissaire général de l'OTR

Un État fonctionnel doté de systèmes administratifs efficaces, d'une bonne gouvernance et d'un système fiscal efficace est indispensable au succès de la mobilisation des ressources nationales. Ces questions ont été débattues au cours d'une Conférence Internationale sur la Fiscalité, l'Édification de l'État et le Développement en Afrique, qui s'est tenue à Pretoria, en Afrique du Sud, en août 2008. La conférence était parrainée par les administrations fiscales du Botswana, du Ghana, du Nigéria, du Rwanda, d'Afrique du Sud et d'Ouganda.

Les pays africains qui ont participé à la conférence étaient : L'Angola, le Bénin, le Botswana, le Cameroun, le Tchad, la République Démocratique du Congo, La Gambie, le Ghana, le Kenya, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, la Mauritanie, le Mozambique, le Maroc, la Namibie, le Nigéria, le Rwanda, le Sénégal, la Sierra Leone, l'Afrique du Sud, le Soudan, le Swaziland, la Tanzanie, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe.

L'un des objectifs de la conférence était de lancer une initiative africaine visant à renforcer les administrations fiscales sur le continent africain... et ainsi la sème de

l'ATAF a été plantée.

De 25 Membres au moment de son inauguration en novembre 2019, l'ATAF a gagné du terrain de manière significative en termes d'Adhésion. L'organisation compte maintenant 38 membres actifs des 5 sous-régions d'Afrique. Ce chiffre devrait encore augmenter dans les années à venir car l'ATAF continue de s'affirmer comme la voix africaine en matière fiscale.

Les Perspectives Fiscales Africaines, la publication phare de l'ATAF, est devenue la référence des décideurs politiques et d'autres parties prenantes en Afrique et ailleurs dans le monde. Avec seulement 13 pays participants lors de son lancement, la publication compte maintenant 38 pays qui fournissent chaque année des données au projet.

Togocel Togotelecom

SPÉCIAL PROMO
Togocel LEGEND⁺

PROMO PROLONGÉE
JUSQU'AU 10 NOV

À **5900** FCFA
seulement ~~8000~~ FCFA

Double SIM, Radio FM, MP3 MP4, Slot microSD jusqu'à 8Go

Promo valable du 28 septembre au 27 octobre 2020. Téléphone disponible en agence Togocel et dans les points de vente agréés dans la limite des stocks disponibles.

TOGOSTARTUP.COM

Nous aidons les entrepreneurs à vendre ou à transmettre leurs entreprises à d'autres entrepreneurs. Vous allez prendre votre retraite, voyager, vendre votre fonds de commerce, nous sommes là pour vous trouver des repreneurs fiables.

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

EMPLOITOGO.COM

PUBLIER VOS OFFRES D'EMPLOI ET RECRUTER LE MEILLEUR CANDIDAT SUR EMPLOITOGO.COM

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Payement par tmoney ou flooz

info@sogesti.net

EMPLOIENPOCHE.COM

PUBLIER VOS APPELS D'OFFRES, VOS MARCHES PUBLICS -INSCRIPTION COMME PRESTATAIRE

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Payement par tmoney ou flooz

info@sogesti.net

SOGESTI REVENDEUR DES LOGICIELS SAGE

Nos consultants certifiés SAGE mettront leur expérience et leur savoir-faire à votre service pour vous accompagner dans tous vos projets. Du commercial, au consultant en passant par votre chef de projet dédié, vos interlocuteurs clés assurent l'installation, le paramétrage personnalisé, la formation, le support technique ainsi que la maintenance de votre système de gestion Sage.

Sage compta monoposte à partir 600 000 FCFA

sage gescom à partir de 600 000FCFA

sage paie rh à partir de 800 000 FCFA

Pour les installations et formations, merci de nous contacter:

NOUS JOINDRE SOGESTI GROUP

139 RUE VANLARE FACE CSTT

Whatsapp : 91 06 88 07 - 96 12 04 24

info@sogesti.net

ENSEIGNEMENT :
Partenariat gagnant-gagnant entre le
Gouvernement et ATLANTIQUE TELECOM - TOGO

Le ministère des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat et Atlantique Telecom Togo (Moov-Togo) ont signé jeudi à Lomé une convention de partenariat. Il s'agit d'un contrat de bail entre les deux entités, et une convention de partenariat entre le Lycée d'enseignement technique et professionnel (LETP-Lomé Adidogomé) et Atlantique Telecom Togo.

Par Ali SAMBA

Le partenariat permet d'une part au ministère des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat de céder à Atlantique Telecom Togo une parcelle dans l'enceinte du LETP-Lomé d'Adidogomé pour l'installation de son nouveau site. Il offre l'opportunité au LETP-Lomé Adidogomé d'être équipé en matériel informatique de la part Atlantique Telecom Togo et



Signature du partenariat

également aux élèves de pouvoir bénéficier de l'expérience professionnelle grâce à cette société. " Ce geste fait suite à une demande de la majorité des élèves de cet établissement à disposer de matériels informatiques. Cette demande a été faite au cours d'une visite que nous avons rendu à ce lycée. Nous nous sommes sentis

interpelés pour répondre à ce besoin légitime qui désormais est important dans le cursus scolaires ", a fit savoir le directeur général de Moov-Togo, Abdellah Tabhired.

Pour le ministre KOKODO-KO, ce partenariat public-privé est en phase avec l'agenda du gouvernement quant à l'améliora-

tion de la qualité de l'enseignement et s'inscrit dans la logique de la revitalisation du système éducatif national. " Je voudrais particulièrement remercier le groupe Atlantique Telecom pour l'intérêt marqué au profit de l'un des fleurons de l'enseignement technique et professionnel au Togo, le Lycée technique d'Adidogomé. Votre formule est saisissante. Vous avez l'ADN de la générosité et par extension l'ADN de l'intérêt général. Nous avons en retour l'ADN de l'action et du service public ", a dit KOKOROKO à l'endroit du dirigeant de Moov Togo.

Le ministre a indiqué la signature de cette convention est un signe précurseur des actions au programme du gouvernement qui a fait le choix d'agir pour le meilleur de l'enseignement au Togo.

SANTE :
Le bien-être des Togolais, la grande ambition du gouvernement

Au début de ce mois de Novembre, trois nouvelles cliniques mobiles sont venues s'ajouter à celles qui existent déjà et qui ont apporté beaucoup de soins aux populations de l'intérieur du pays. Ces cliniques mobiles vont beaucoup servir en milieu rural où certaines personnes n'ont pas directement accès aux centres de santé. Ce qui permettra une meilleure couverture sanitaire conformément aux vœux du Chef de l'État pour la mise en œuvre d'une politique sanitaire pour tous.

Ces cliniques mobiles représentent une accélération de l'accès des populations à des services de soins de qualité dans l'esprit des objectifs de développement durable, particulièrement celles vivant à plus de 5 kilomètres d'une formation sanitaire, souvent dans des localités difficilement accessibles, notamment en saison de pluies. Ces 05 mini hôpitaux interviennent pour des prises en charge immédiates et devraient desservir 2 700 villages avec 2,5 millions de patients potentiels ciblés pour au moins 276 000 consultations annuelles attendues.



Prof Moustafa Mijiyawa, ministre en charge de la Santé

De plus la création d'un département ministériel chargé des soins universels et la récente distribution de moustiquaire d'imprégnation durable sur toute l'étendue du territoire est l'expression de la volonté manifeste du Chef de l'Etat et du gouvernement de protéger les Togolais où qu'ils se trouvent.

Depuis 2005, d'impressionnantes mesures prises au Togo sont destinées à assurer à la population, un accès facile aux services de santé de qualité. Au fil des années, grâce aux projets d'envergure (sensibilisations, campagnes nationales, programmes sanitaires...), le pays est parvenu à faire augmenter l'espérance de vie des citoyens. Les Togolais ont gagné 4,9 années de plus (de 1990 à

2018), dont 03 années gagnées entre 2010 et 2017 (Human Development Report).

Pour les années à venir, le chef de l'Etat s'est engagé à améliorer davantage le bien-être des populations à travers la qualité, la proximité et l'accessibilité des soins. Par le biais des concours généraux et sectoriels organisés de 2008 à 2018, ajoutés à l'existant, ce sont plus de 11 000 personnels de santé du public qui se tuent à la tâche tous les jours pour soigner les Togolais.

Les pouvoirs publics entendent doter les structures sanitaires de scanners pour améliorer la prise en charge des patients ; construire 100 Centres médicaux sociaux (CMS) dans les zones rurales pour lutter contre

l'automédication, la médecine traditionnelle et d'autres formes de pratiques médicales morbides ; réhabiliter les centres de santé communautaires existants.

De 2020 à 2025, le processus de contractualisation des formations sanitaires sera élargi pour assainir la gestion sanitaire, réhabiliter et doter les structures d'équipements.

On ne peut surtout pas passer sous silence les idées de construction et d'équipement de 06 centres de santé mère-enfant sur le territoire ; le doublement du nombre d'accoucheuses auxiliaires d'Etat ; l'extension de l'assurance maladie universelle à tous les Togolais afin de réduire de plus de 80% la part du coût des soins de santé supportés par les ménages ; le renforcement de la lutte contre le trafic et la contrefaçon de médicaments et des produits pharmaceutiques ; la construction et l'équipement d'un centre de lutte contre le cancer ; le renforcement du dépistage et du traitement des maladies non transmissibles ; l'introduction du vaccin contre l'hépatite B et le cancer de l'utérus dans le programme élargi de vaccination, etc.

Avis de décès

Nana Anè Ohlinko Quamdessou XV, Roi des Minas, Chef traditionnel d'Aneho

Le Chef de la Collectivité royale Toyi de la ville d'Aneho Les familles Joshua, Toyi, Coco Les familles Bandeira, Penou M. Henri Bandeira à St Brieue Ont la douleur de vous annoncer le décès de leur très chère et regrettée :



Mireille Joshua épouse Bandeira

Commerçante à la retraite, décédée le 21 octobre 2020 à Brieu en France à l'âge de 72 ans

PROGRAMME

Mercredi 11 novembre 2020

17h : Veillée à la Paroisse Cristo Risorto de Hedzranawoe

Jeudi 12 novembre 2020

07h : Levée du corps, Maison Bandeira, Hedzranawoe

08h : Messe d'enterrement à la Paroisse Cristo Risorto de Hedzranawoe, suivie de l'inhumation au cimetière d'Adakpame

Dimanche 15 novembre 2020

10h : Messe d'action de grâce pour le repos de son âme en la même paroisse

Maison mortuaire : Maison Bandeira à côté de la Piscine Atlantique (Hedzranawoe).

RÉNOVATION DU BÂTIMENT ABRITANT LE CABINET DU MINISTÈRE DU COMMERCE : Un marché de plus de 400 millions FCFA : du gré à gré ou par appel d'offres ?

S'il est vrai que l'aspect du ministère du commerce est aujourd'hui reluisant, surtout le bâtiment abritant le cabinet du ministre en charge du Commerce, Monsieur Kodjo Adedze, il faut aussi dire que l'exécution des travaux d'aménagement a trouvé une empreinte dans le rapport de mission, version provisoire des auditeurs de l'IGF et de la DGTCP et en a même fait l'objet de deux recommandations, notamment les 56 et 57.

Par Crédo TETTEH

En effet, la recommandation 56 des auditeurs de l'IGF et de la DGTCP à la page 85 du rapport de mission, version provisoire, stipule que : " M. Adjakly Francis Sossah, Ex-coordonnateur du Secrétariat de la Commission technique du CSFPPP, doit fournir le dossier et les pièces justificatives des dépenses relatives à la contribution du CSFPPP aux travaux d'aménagement du



L'entrée principale du ministère du Commerce

bâtiment abritant le cabinet du ministère en charge du commerce. A défaut, il doit rembourser la somme mise en cause soit cent soixante-huit millions trois cent vingt-deux mille deux cent quarante (168 322 240)

francs CFA ".

La recommandation 57 invite le Ministre du Commerce, président du CSFPPP à faire produire par la société X-Gone, la preuve de paiement de la TVA relative, à défaut, elle doit reverser le montant de la TVA y afférente.

Selon toujours le rapport à la page 66, on peut lire que " le montant hors taxe est passé de trois cent soixante-douze millions deux cent cinquante-cinq mille six cent quarante-huit (372 255 648) francs CFA à quatre cent vingt-sept millions trois cent soixante-dix-sept mille huit cent quatre-vingt-huit (427 377 888) francs CFA soit une augmentation de 14,8% par rapport au montant figurant sur la lettre n°060/SP/MCIDSPCL/SG du 26 février 2019 ".

Précisons que c'est le cabinet d'architecture X-GONE qui a réalisé l'étude diagnostique et en même temps l'entreprise retenue pour la réalisation des travaux.

La question de savoir si ce fut un marché obtenu à l'issue d'un appel d'offres ou carrément un gré à gré est toujours d'actualité.

Pour en savoir plus, nous nous sommes adressés aussi bien au Ministre en charge du Commerce qu'à la direction de X-GONE BTP SARL dans les règles de l'art à travers des lettres de " recoupements d'informations " avec un questionnaire bien précis différencié. Pour l'instant, du moins avant sous presse, nous n'avons pas encore obtenu de réponses à nos questionnaires, ce que nous exploiterons à loisir dès qu'effectif dans nos prochaines parutions.

Soit dit, ici, nous nous intéressons aux

MINISTÈRE DU COMMERCE DE L'INDUSTRIE
DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ
ET DE LA PROMOTION DE LA
CONSOMMATION LOCALE

SECRETARIAT GENERAL

N° 060/SP.....MCIDSPCL/SG

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

Lomé, le 26 FEV 2019

Le Ministre

A

Monsieur le Coordonnateur du Comité
de Suivi de Fluctuation des Prix des
Produits Pétroliers (CSFPPP)

LOME

Objet : Travaux d'aménagement défini du ministère du commerce, de l'industrie, du développement du secteur privé et de la promotion de la consommation locale

Monsieur le Coordonnateur,

Je voudrais porter à votre connaissance que dans le cadre de l'organisation du premier Forum Economique TOGO-UE prévu à Lomé les 13 et 14 juin 2019, il a été décidé de donner un éclat particulier au ministère du commerce, de l'industrie, du développement du secteur privé et de la promotion de la consommation locale dont les bâtiments sont dans un état de dégradation avancée nécessitant des travaux de réhabilitation.

A cet effet, un cabinet d'architecture a réalisé une étude diagnostique desdits bâtiments et proposé un plan d'aménagement du bâtiment principal d'un coût global de trois cent soixante douze millions deux cent cinquante cinq mille six cent quarante huit (372.255.648) F.CFA.

Afin de nous permettre de réaliser ces travaux, je vous demande de bien vouloir prendre des dispositions diligentes pour financer à hauteur de cent cinquante millions (150.000.000) de francs CFA les coûts des travaux.

RÉNOVATION DU BÂTIMENT ABRITANT LE CABINET DU MINISTÈRE DU COMMERCE : Un marché de plus de 400 millions FCFA : du gré à gré ou par appel d'offres ?

Suite de la page 4

affirmations ou conclusions des auditeurs de l'IGF et de la DGTCP contenu dans leur rapport de mission, version provisoire.

En effet, on peut lire dans le rapport de mission, version provisoire en ses pages 65 et 66 que " Par lettre n°060/SP/MCIDSPCL/SG du 26 février 2019, le Ministre a demandé au Coordonnateur de prendre des dispositions pour que le CSFPPP finance à hauteur de cent cinquante millions (150.000.000) de francs CFA le coût d'aménagement du bâti-



Adedze Kodjo, ministre en charge du Commerce

ment principal qui s'élève à trois cent soixante-douze millions deux cent cinquante-cinq mille six cent quarante-huit (372 255 648) francs HT ".

Ce qui signifie en français facile que le Ministre Adedze Kodjo a sollicité du CSFPPP une somme de 150.000.000 FCFA pour rénover son cabinet. Certes, il le fallait car selon toujours nos informations, le cabinet du Ministre laissait à désirer. Point. Nous faisons délibérément économie des détails mais dans le registre du questionnement, est-ce-à-dire que les ministres Dramani, Savi de Tové Yentchabré, Lorenzo, Gozan, Ahoomey-Zunu, Legzim-Balouki, eux, n'ont jamais eu de forum, eux n'ont pas vu l'état de délabrement du bâtiment ?

En réponse, l'ex-coordonnateur lui a répondu par courrier n°033/MCIDSPCL/CSFPPP du 28 février 2019 qu'il marque son accord et souhaite avoir le planning des appels de fonds ainsi que le nom du bénéficiaire de paiement.

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE,
DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE ET DE
LA PROMOTION DE LA CONSOMMATION LOCALE

Comité de Suivi des Fluctuations des Prix
des Produits Pétroliers (C.S.F.P.P.P.)

N° 033/MCIDSPCL/CSFPPP

REPUBLIQUE TOGOLAISE
TRAVAIL-LIBERTÉ-PATRIE

Lomé, le 28 FÉV. 2019

Le Coordonnateur

À
Monsieur le Ministre du Commerce de
l'Industrie, du Développement du
secteur Privé et de la Promotion de la
Consommation Locale

Objet : Réponse au courrier N° 060/SP/MCIDSPCL/SG du
26 Février 2019 relative aux travaux d'aménagement du ministère

Excellence Monsieur le Ministre,

Nous accusons réception de votre courrier ci-dessus mentionné, et vous en remercions. Nous vous confirmons notre adhésion totale au projet et marquons notre accord sur la proposition de financement.

Nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir le planning des appels de fonds ainsi que le nom du bénéficiaire du paiement.

Dans l'attente de vos instructions, nous vous prions d'agréer, Excellence Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses considérations.



[Signature]
Francis S. ADJAKLY

Tél. : - 228 220 87 38 - 222 56 19 - Fax : - 228 222 62 05 - BP : 12498 - Lomé - Togo

Les auditeurs affirment qu'un document intitulé modalités de paiement délivré par X-GONE BTP a été versé au dossier non plus pour **trois cent soixante-douze millions deux cent cinquante-cinq mille six cent quarante-huit (372 255 648) francs HT** mais pour **trois cent trente-huit millions quatre cent quatorze mille deux cent vingt-cinq (338.414.225) FCFA HT soit trois cent quatre-vingt-dix-neuf millions trois cent vingt-huit mille sept cent quatre-vingt-six (399.328.786) FCFA TTC**.

Pour rappel, dans nos efforts de recoupements, nous avons joint le jeudi dernier, par courrier le Ministre en charge du Commerce, Adedze Kodjo, pour en savoir plus. Nous avons aussi dans la même forme joint la direction générale de la société X-GONE BTP SARL pour le même exercice.

Dans l'attente des éléments de réponse que nous fournirons à coup sûr à nos interlocu-

teurs dont nous ne doutons aucunement de leur bonne foi et de leur disponibilité, nous faisons volontairement économie de développer pour le moment le sujet.

Cependant, dans le registre du questionnement, nous sommes tentés de nous demander :

-est-ce que le marché confié à la société X-GONE BTP SARL l'a été à la suite d'un appel d'offres ? Ou bien le temps imparti pour la réalisation des travaux ne le permettait pas en ce moment précis de préparatifs du Forum Togo Union Européenne ?

Une autre curiosité est le traitement de ce dossier dans le rapport provisoire par les sieurs IBRAHIMA et TCHA-BANNA. En effet, comment s'expliquer :

- Qu'à la page 1 du rapport, les auditeurs affirment que l'objectif de leur mission est notamment [vérifier que les ressources

Suite à la page 6

RÉNOVATION DU BÂTIMENT ABRITANT LE CABINET DU MINISTÈRE DU COMMERCE : Un marché de plus de 400 millions FCFA : du gré à gré ou par appel d'offres ?

Suite de la page 5

X-GONE BTP
Tous travaux de Bâtiment – Travaux Publics
Gestion Immobilière



MODALITES DE PAIEMENT

Libellé	%	MONTANT HT	TVA	MONTANT TTC
Avance de démarrage pour commandes et importations	60%	203 048 535	36 548 736	239 597 271
Acompte pour poses et mise en œuvre	35%	118 444 979	21 320 096	139 765 075
solde à la livraison	5%	16 920 711	3 045 728	19 966 439
TOTAL H.T.		338 414 225	60 914 561	399 328 786

R56	M. ADJAKLY Francis Sossah, ex-coordonnateur du Secrétariat de la commission technique du CSFPPP, doit fournir le dossier et les pièces justificatives des dépenses relatives à la contribution du CSFPPP aux travaux d'aménagement du bâtiment abritant le cabinet du ministère en charge du commerce. A défaut, il doit rembourser la somme mise en cause soit cent soixante-huit millions trois cent vingt-deux mille deux cent quarante (168 322 240) francs CFA.	x
R57	Le ministre chargé du commerce, président du CSFPPP, est invité à faire produire par la société X-GONE, la preuve de paiement de la TVA relative, à défaut, elle doit reverser le montant de la TVA y afférent.	x

issues du poste mécanisme d'ajustement re,
inscrites dans la structure officielle des prix des produits pétroliers sont bien gérées (les dépenses effectives et régulières)]

- Que sur ce sujet, où l'on parle de 400.000.000 FCFA devenu 427.377.888 FCFA sans aucune explication et dont 150.000.000 FCFA de fonds publics prélevés sur le compte mécanisme d'ajustement, il n'y ait pas une seule observation des auditeurs sur la régularité ou non de la procédu-

- Qu'aucun des auditeurs ne se soit posé la question du financement de la différence soit deux cent cinquante millions (277.377.888) de FCFA,

- **Que dans le même rapport, signé par les mêmes auditeurs, dans le même ministère, quand il s'agit de dépenses non justifiées signées par la Ministre LEGZIM-BALOU-KI, elle doit les rembourser par contre, quand il s'agit de dépenses non justifiées**

signées par le Ministre Kodjo Adedze, c'est Adjakly qui doit les rembourser.

Il y a comme là un problème.

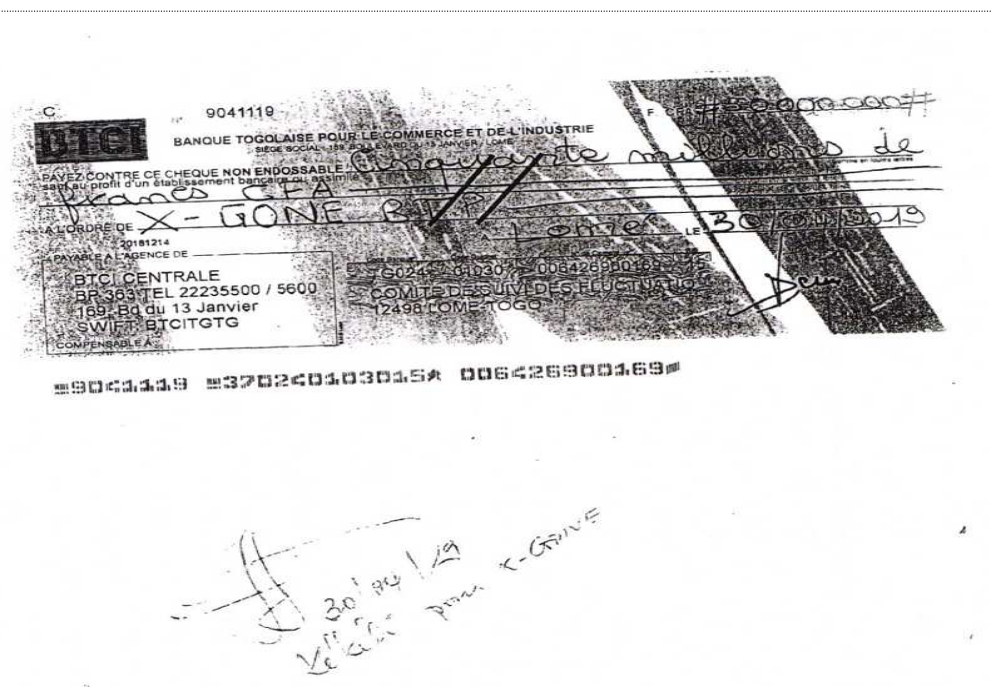
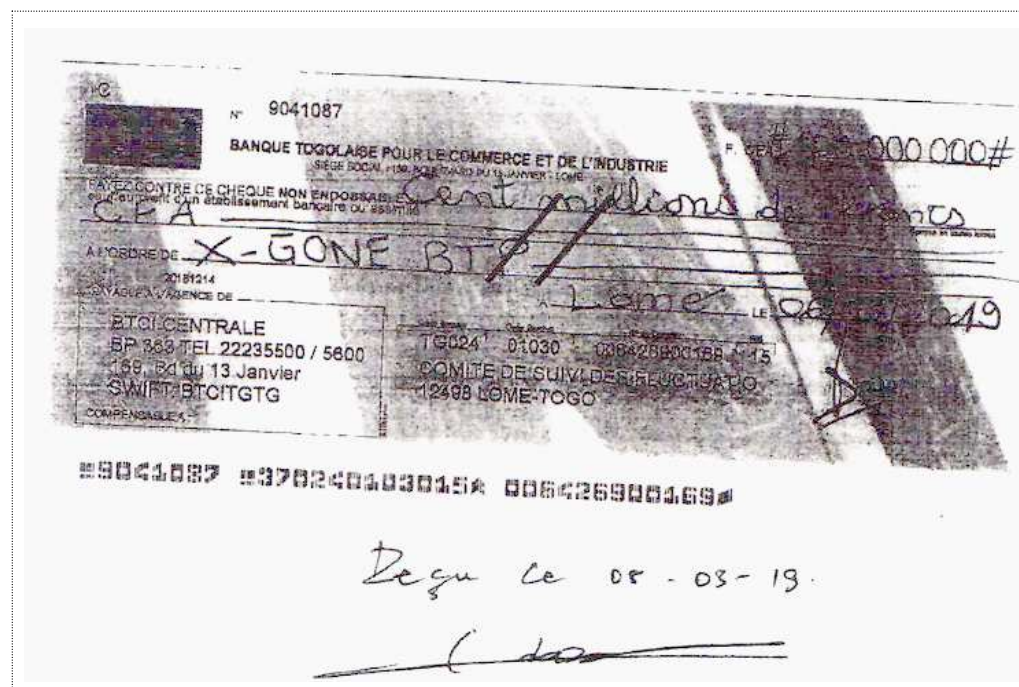
La mission demande à M. ADJAKLY Francis Sossah, coordonnateur du Secrétariat de la commission technique du CSFPPP d'alors, de fournir le dossier et les pièces justificatives de ces dépenses. A défaut, il doit rembourser la somme mise en cause soit cent soixante-huit millions trois cent vingt-deux mille deux cent quarante (168 322 240) francs CFA correspondant à la contribution du CSFPPP à ces travaux d'aménagement (R56).

Enfin, nous interrogeant sur l'opportunité d'un marché gré à gré, ce qui ne serait pas exclu mais dans des conditions strictement particulières et urgentes, nous nous demandons à quoi auraient donc servi les textes et procédures de l'Autorité de Régulation des marchés Publics (ARMP) en parlant des procédures de passation des marchés ? Le Ministère en charge du Commerce dispose-t-il d'une PRMP (Personne responsable des marchés publics) ? Quelle avait été sa position ou son rôle dans l'exécution de ce marché de travaux d'aménagement du bâtiment abritant le cabinet du ministère en charge du commerce ?

Il faut préciser que le Ministère en charge du Commerce joue un rôle très prépondérant dans les appels d'offres pour l'achat des produits pétroliers.

La démarche méticuleuse imprimée au secteur pétrolier s'était-elle subitement effritée quand il s'était agi des travaux d'aménagement du bâtiment abritant le cabinet du ministre en charge du Commerce ? Ou parlerait-on d'une urgence capitale ?

Dossier à suivre...



ECONOMIE/ AGRICULTURE :

Les femmes togolaises davantage impliquées dans la politique agricole

L'axe 2 du PND fait de l'agriculture le pôle décisif de développement du pays. Pour atteindre les objectifs fixés, le gouvernement a mis en place des dispositifs techniques et financiers pour accompagner les acteurs. Il en est ainsi du Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques. 2018, il s'emploie depuis, à adapter les produits financiers et assuranciers au secteur agricole et à remédier à la fragmentation des chaînes de valeur agricoles. Tout au long de l'année 2019, il a permis à 75 000 producteurs d'améliorer leurs activités et de générer 140 000 emplois. Le Mifa a débloqué 8,1 milliards de francs CFA alors que les prévisions s'établissaient à 07 milliards.

Par Koudjoukabalo

La prise en compte des femmes
Très souvent, les femmes sont marginalisées et n'ont pas accès à une proportion significative de terres cultivables, malgré leur volonté de les exploiter à bon escient pour s'au-



Des agricultrices

tomiser et s'occuper des besoins de leur ménage. Cette mise à l'écart de la gent féminine, sous-tendue par des arguments stéréotypés, est un problème sociologique récurrent au Togo. Aujourd'hui, les autorités tentent de renverser la tendance grâce à une panoplie d'initiatives destinées à encourager la femme (en milieu rural surtout), à vivre décemment des produits de la terre, à travers la production, la transformation, le

conditionnement et la commercialisation.

A l'horizon 2025, comme garanti par le chef de l'Etat, 10 000 ha d'irrigation goutte à goutte seront aménagés en faveur de 40 000 jeunes et femmes entrepreneurs agricoles. En outre, 1 000 entreprises de mécanisation agricole seront installées pour moderniser la production agricole. Sont également mentionnées dans l'agenda 2020-2025, la promotion et

la valorisation des produits agricoles locaux pour faire éclore dans chaque commune des unités de production et de transformation créatrices d'emplois. In fine, l'objectif est d'accompagner la création d'au moins 2 000 entreprises agricoles par an et d'organiser 50 000 femmes dans les opérations de transformation, conditionnement et commercialisation des produits.

Parallèlement, les dirigeants ne perdront pas de vue les objectifs de réservation aux femmes d'un quota de 30% d'accès aux terres aménagées dans le cadre des Zones d'aménagements agricoles planifiées (Zaap) ; le renforcement des mécanismes existants d'accompagnement pour leurs initiatives économiques ; la création d'un statut de zone franche pour les jeunes et femmes entrepreneurs à travers une simplification et une réduction des procédures, formalités, taxes et coûts y afférents, etc.

L'indispensabilité de l'agriculture pour le développement de l'économie n'est plus à prouver. Cela

explique sans doute les efforts renouvelés par les pouvoirs publics pour révolutionner le secteur, le rendre plus profitable en l'occurrence pour les femmes, dont le leadership est promu au Togo.

Le Projet d'appui au Mifa, en un an de mise en œuvre (2019-2020), a permis d'initier 20 000 jeunes et femmes à l'entrepreneuriat ainsi qu'à la gestion des entreprises et coopératives agricoles. Outil aidant à développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives (axe 2 du PND), le Promifa est une initiative cofinancée par le Fonds international de développement agricole (Fida), l'Etat togolais, le secteur privé et des partenaires à environ 20 milliards de francs CFA sur 06 ans. Il cible 300 000 bénéficiaires directs issus des groupements d'exploitations ruraux, d'associations professionnelles, de microentreprises agricoles avec un accent particulier mis sur les femmes et les enfants. Par ailleurs, 40 000 emplois dont 10 000 auto-emplois sont envisagés.

ECONOMIE/DEVELOPPEMENT :

La pauvreté en constant recul au Togo

Après extrapolation des données, on dénombre 1 812 591 ménages pour une population de 7 635 896 habitants dont 52,3% sont des femmes dans le pays. La population urbaine représente 41,0% de la population totale, les moins de 15 ans représentent 43,5% de la population totale et les plus de 64 ans, 3,4%. Le traitement des données montre que le seuil de pauvreté, calculé selon la nouvelle méthodologie, est de 273 628,3 FCFA par personne et par an ; ce seuil était de 276 400 FCFA lors de QUIBB 2006, 323 388 FCFA en 2011, 344 408 FCFA en 2015 et 355 638 FCFA en 2017. A partir de ce seuil calculé, l'incidence de pauvreté se situe à 45,5% au niveau national, contre 53,5% en 2017, 55,1% en 2015, 58,7% en 2011 et 61,7% en 2006. Soit une constante baisse sur 15 ans.

Par Koudjoukabalo

Selon le milieu de résidence, l'incidence de pauvreté est estimée à 58,8% en milieu rural contre 26,5% en milieu urbain en 2018-2019. Le taux national comparé aux résultats obtenus dans certains pays de la sous-région indique qu'au Burkina Faso et au Bénin, par exemple, cette incidence se situe respectivement à 42,4% et 39,9%. Par ailleurs, la région des Savanes a l'incidence la plus élevée (65,1%) et l'agglomération de Lomé connaît l'incidence la plus basse avec une proportion de 22,3%. Les régions Centrale et des Plateaux ont des incidences qui ne sont pas loin de la moyenne nationale, respectivement 47,3% et 48,9%. La consommation par tête est de 414 119 FCFA par an.

Mais il faut dire que l'une des limites sur les données de pauvreté de l'EHCVM est qu'elles ne sont

significatives qu'au niveau régional alors que les décideurs et autorités administratives ont souvent besoin de données désagrégées sur la pauvreté jusqu'au niveau le plus fin. Ceci pourra ainsi freiner la mise en œuvre de certaines politiques de développement ciblées au niveau des préfectures et des communes. Pour pallier à ce problème, une cartographie de la pauvreté sera envisagée afin de disposer des données sur le niveau

de pauvreté au niveau des préfectures, selon le ministre de l'économie et des finances. Il fait savoir que les nouvelles données statistiques ainsi livrées vont servir au suivi et à l'évaluation du Plan national de développement 2018- 2022, de la déclaration de politique générale du gouvernement, ainsi qu'à la mesure des progrès dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) dans notre pays ".



La table ; au milieu le ministre de l'Economie et des finances, Sani Yaya.

EDUCATION : L'association U.G.PA offre des kits scolaires aux élèves démunis de l'EPP Aflao Sagbado

30 élèves de l'école primaire publique d'Aflao Sagbado dans le Golfe 7 ont reçu des kits scolaires de la part de l'association UGPA ce vendredi 06 novembre en présence des membres de ladite association et des premiers responsables de l'établissement.

Contribuer à l'augmentation du taux de scolarisation des enfants ; surtout de la jeune fille est l'un des objectifs de l'association Un Geste Pour l'Avenir.

Composé des paquets de 200 pages, de 100 pages, des crayons couleurs, des stylos (bleus, rouges), des crayons, des ensembles géométriques, des ardoises, des couvertures plastiques, ainsi que des cache-nez comme moyen de prévention du coronavirus ; ce don est estimé à 400000f cfa selon les responsables.

Les élèves bénéficiaires de ce don ont été choisis par un comité des enseignants. C'est des élèves qui sont pour la plupart des démunis, d'autre orphelins.

Pour le vice président " Cette remise de kits scolaires est la première action menée en tant qu'association. Tout ceci a été possible grâce aux efforts des membres à qui



Photo de amille

je dis un sincère merci surtout au président et promoteur M. Djato Bassina Adam. Nous pensons que ce geste permettra aux élèves d'EPP Sagbado de bien travailler ", a dit M. Tchelim Mawèké.

L'Association U.G.P.A TOGO (Un Geste Pour l'Avenir) a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des enfants et jeunes en difficultés pour un développement humain durable.

L'Association a pour objectifs de :

-prendre en charge les enfants et jeunes en difficultés de manière à leur garantir les besoins et soins vitaux;

-promouvoir la santé, l'éducation et la formation professionnelle des enfants et jeunes en difficultés;

-réduire progressivement la pauvreté et la misère des enfants et jeunes en difficultés;

-favoriser le parrainage des enfants et jeunes en difficultés;-œuvrer en faveur de l'insertion sociale des enfants et jeunes en difficultés au sein des familles d'accueil;-assurer la défense et la promotion des droits des enfants et jeunes en difficultés;

-protéger les enfants et jeunes en difficultés contre la consommation de la drogue, la violence, la délinquance, la maltraitance et la traite

humaine;-combattre la marginalisation et la discrimination observées à l'égard des enfants et jeunes en difficultés;

-développer auprès des enfants et jeunes en difficultés le génie créateur, la culture de l'excellence et le leadership;-œuvrer en faveur de l'insertion sociétale des enfants et jeunes en difficultés.

L'Association intervient dans le domaine de la protection des enfants et jeunes en difficultés aussi.

Pour la représentante du directeur de l'EPP Sagbado " Le geste que l'association U.G.P.A TOGO (Un Geste Pour l'Avenir) vient de poser aujourd'hui est très louable. Je suis très content et c'est une très bonne initiative. Soulignons que l'école primaire publique Aflao Sagbado à besoin de beaucoup de soutien pour l'évolution de l'éducation dans ce milieu. A travers votre geste ; je lance un appel à tous les bonnes volontés à nous venir en aide. Nous manquons de salle de classe et des tables bancs aussi ", a déclaré Mme Udoh Abra, directrice d'EPP Sagbado groupe C.

Dodo ABALO



jusqu'à
-40%

sur le

DÉDOUANEMENT

**de vos VÉHICULES
& MARCHANDISES***

* Marchandises sous douane en souffrance

jusqu'au 24 décembre 2020